

KÉDANGE-SUR-CANNER

Cadets de la sécurité civile : quatorze nouveaux diplômés



Les élèves entourés des lieutenants Daniel Hossann (à gauche) et Laurent Weitten. Photo RL

La formation des Cadets de la sécurité civile au Collège de la Canner s'est ouverte en 2018. Cette année ce sont quatorze nouveaux élèves de 6e qui ont été récompensés par un diplôme, tandis que quatorze autres entament la saison 2021-22 avec le lieutenant Daniel Hossann.

Soirée exceptionnelle au collège de la Forêt, où Ann Sfalcin, la principale, accueillait enseignants, Jean Kieffer, maire de Kédange, parents d'élèves, sapeurs-pompiers, et quatorze élèves de 6^e de l'établissement, pour la remise de diplômes des Cadets de la sécurité. « C'est la roisième remise de diplômes ici, a souligné la principale, et je félicite ces cinq filles récompensées ce soir, Juliette Piton, Loise Caby, Mélina Guibert, Espéranza Baumgarth et Rachel Divo, et les neuf garçons, Baptiste Grineisen, Noah Pontin,

Mike Dupuis, Michael Traxel, Ceylan Schiffler, Antoine Gorce-More, Thibault Buchy-Thorval, Jean-Claude Amy, Elroy Alexandre-Verez. Bravo et merci à leurs formateurs, le lieutenant Daniel Hossann, et le caporal-chef Noël Iacuzzao, qui viennent d'entamer une quatrième session le 25 octobre, pérennisant ainsi cette formation, toujours avec 14 élèves de 6^e ».

Historique

La création des Cadets de la sécurité civile répond à une exigence portée par l'État (circulaire du 26 mai 2015). Elle s'inscrit dans le cadre de la promotion des valeurs de la République et d'une sensibilisation citoyenne à l'école. Dès 2017, le président du Département, Patrick Weiten, a voulu que chaque collège de la Moselle crée sa classe de Cadets de la sécurité civile. Le Collège de la Canner a été un des précurseurs. C'est en 2018 que la première classe a démarré sous l'im-

pulsion de la principale, Dominique Pryzlak, et de la CPE, Karine Chaboisseau, et des sapeurs-pompiers de l'Unité opérationnelle du Val de Canner.

La formation et ses buts

La formation de Cadets (26 heures) est dispensée conjointement par l'Éducation nationale et les sapeurs-pompiers. Les objectifs ? Sensibiliser aux comportements de prévention ; identifier les risques de leur environnement ; développer un sens civique chez les élèves ; former les élèves aux gestes qui sauvent ; reconnaître les Cadets comme assistants de sécurité (ASSEC) lors des exercices d'évacuation du collège ; connaître les consignes de sécurité de l'établissement ; favoriser l'engagement des élèves au sein des Jeunes sapeurs-pompiers. Durant cette formation les élèves visiteront le centre de traitement des alertes à Metz et une Unité opérationnelle du département.